



Client :

AJACCIO, Le 30/08/2011

Objet : tarif horaire.

Le déplacement:

Le cout du déplacement est fixé à 36€ HT par heure de route, la première heure non fractionnable et la ou les suivantes fractionnables à la demi-heure (toute demi-heure entamée est due)

Ex : aller retour Ajaccio /Cargèse soit deux heures de route facturées 2x36€ HT.

Le tarif horaire :

Le cout de la main d'œuvre sera de 45€ HT par heure de travail, la première heure non fractionnable et la ou les suivantes fractionnables à la demi-heure (toute demi-heure entamée est due).

**Conditions particulières.**

Les interventions en dehors des horaires de travail à savoir: de 18h00 à 20h00 du lundi

Au vendredi et le samedi de 07h00 à 20h00 seront facturées avec une majoration de 50%.

Les interventions effectuées de 20h00 à 07h00 et le dimanche seront facturées avec une majoration de 100%.

Cordialement

François Guidoni

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Guidoni', with a long horizontal stroke underneath.